

## Infos FFMKR-75

22 janvier 2021

### Si ! Maintenir son activité pendant le couvre-feu est tout à fait possible !



Alors que le couvre-feu a été étendu, de nombreux patients hésitent à poursuivre leur rééducation. Pire, au Journal de 20 heures de TF1, les journalistes ont affirmé que seuls les soins urgents peuvent donner lieu à déplacement durant le couvre-feu...[Lire la suite](#)

### Compensation pour perte d'activité : la régularisation annoncée fin 2020 se fera attendre



Instaurée au printemps 2020 par le Gouvernement, une aide sensée couvrir les charges des kinésithérapeutes a été mise en place par l'Assurance Maladie pour la période du 16 mars au 30 juin 2020. A cette époque, seul 80 % du montant vous a été versé, les 20 % restants devant être versés en fin d'année avait annoncé l'Assurance Maladie...

[Lire la suite](#)

### Forfait télétransmission : Pensez à le demander



Désormais comme depuis 2 ans, il convient de demander le forfait télétransmission (dénommé FAMI) sur le site AmeliPro afin de percevoir cette rémunération forfaitaire de 490 €. Complication administrative issue de l'avenant 5... [Lire la suite](#)

## DERNIERES ACTUALITES

### Aide d'urgence de la Région Île-de-France : le versement arrive lentement



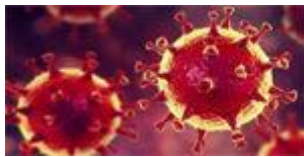
De nombreux kinésithérapeutes ont sollicité le fonds d'équipement d'urgence instauré courant 2020 par la Région Île-de-France. Depuis, peu ont reçu le remboursement espéré de petits matériels... [Lire la suite](#).

### Covid-19 : Où et comment se faire vacciner à Paris ?



Les kinésithérapeutes libéraux de plus de 50 ans et/ou présentant des comorbidités peuvent dès à présent se faire vacciner contre la Covid-19. A Paris, différents sites hospitaliers se mettent place et sont ouverts aux professionnels de santé de ville..... [Lire la suite](#)

### Covid-19 : ce qu'il faut retenir



Retrouvez les informations actualisées au 22 janvier et **mises à disposition de tous** sur les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité libérale.

### En 2020, le syndicat de Paris vous a informé. Et en 2021 ?



Face à la situation sanitaire, la FFMKR-75 avait pour devoir d'informer tous les kinésithérapeutes parisiens au cours de cette année sans précédent qui, assurément, laissera des traces.

Nos informations et nos conseils vous ont été utiles ? Soutenez cette dynamique, [rejoignez-nous](#).

Suivez sur notre [site Internet](#) les actualités liées à la profession et trouvez des informations et fiches pratiques pour votre exercice au quotidien

Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs de Paris  
75 avenue Simon Bolivar 75019 Paris  
01.45.22.49.80  
[contact@fmkr75.org](mailto:contact@fmkr75.org)